



**INFORMATIONS  
PRATIQUES**

FORMAT  
**Matinale**

MODE DE PARTICIPATION  
**Webinar**

DATE  
**05/07/2022**

LIEU  
**Webinar sur Teams**

PARTICIPATION  
**35,00 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)  
01 70 98 06 53**

**Matinale**

## **Présentation du rapport du HCJP sur l'extraterritorialité du droit de l'Union européenne par M. Francesco Martucci Professeur agrégé, Université Paris-Panthéon- Assas (Paris II)**

Le Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris vient de publier un rapport sur l'extraterritorialité du droit de l'Union européenne résultat des travaux d'un groupe de spécialistes et praticiens présidé par M. Francesco Martucci, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, et par Pierre Minor, avocat, ancien Directeur juridique du groupe Crédit Agricole.

En 2021, la Commission européenne a publié une communication destinée « à renforcer le rôle de l'Union européenne sur la scène mondiale ». Si cette idée renvoie à une réflexion éminemment politique, elle n'en pose pas moins des questions juridiques, au nombre desquelles figure le problème de l'extraterritorialité, entendue comme « la caractéristique de mesures législatives ou réglementaires et de décisions administratives ou juridictionnelles qui ont vocation à s'appliquer au-delà du territoire d'un État souverain, et sans un lien suffisant avec ce pays. »

Le HCJP s'est interrogé sur la mesure dans laquelle les dispositions du droit européen peuvent s'appliquer et produire des effets à l'égard de personnes, de biens ou de services situés en dehors du territoire des États membres de l'Union européenne. Le rapport s'ouvre in fine sur des pistes de réflexion juridique, au nombre de cinq, jugées essentielles afin d'assurer l'effectivité des mesures extraterritoriales éventuellement décidées par l'Union.